PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

PLAN DE PRÉVENTION DES
RISQUES NATURELS
DE LA MARTINIQUE
Pou nou pran douvan

Compte-rendu de réunion

24 juin 2025 - 9h00
Sous-préfecture de La Trinité

Présents :

Michel LOUIS, LA TRINITE
Victor JACQUOT, CAP NORD
Séverine MONTOUT, CAP NORD
Virginie LECOIN, SOUS-PREFECTURE
Devis SEJEAN, DEAL
Caroline RICHER, DEAL
Karim BEN AMER, DEAL
Clément CHETOUI, EGIS
Thomas LAPAUSE, EGIS
Guillaume PLUMAUGAT, MARKET ONE

Points abordés :

- Rappel du contexte et de l'avancée de la révision des PPRN (à date 2e étape : comment définir les cartes d'enjeux et travailler efficacement avec les communes pour définir cette cartographie)
- Rappel de la définition et de la composition d'un PPRN, du zonage réglementaire
- Présentation de l'analyse bibliographique
- Présentation de la cartographie multi aléas
- Focus sur la cartographie des enjeux

Question : Quelle est l'échelle prévue ?
Réponse : lecture à la parcelle, en moyenne lecture autour du 10 000e. L'ambition de la DEAL est de travailler de la manière la plus précise possible. Etat d'avancement : actuellement 13 communes sur 34 ont été visitées

- Présentation du questionnaire d'enquête et de la prise en main de la plateforme

Question : Comment définir un centre urbain ?
Réponse : Les critères sont les suivants : une densité de population très élevée, des activités économiques, culturelles, administratives et commerciales, des infrastructures avec des bureaux, institutions, commerces, centres culturels, et une bonne desserte par les transports.

Question : Pourquoi fixer la durée des permis de construire à renseigner à 2 ans ?
Réponse : Il est possible de passer à 3 ans si c'est plus significatif, car cela correspond à la durée de validité du permis de construire, ce point peut être modifié par la DEAL et EGIS.

Question : Comment va s'organiser le planning des réunions publiques en fonction des élections ?
Réponse : Cette phase sera planifiée entre avril et août 2026.

Proposition de Cap Nord : présenter la démarche en conseil communautaire. Attente d'une date pour organiser cette présentation.